

PROCÈS-VERBAL
DE LA SIXIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE PARENTS
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
TENUE LE 15 MARS 2005 À 19 H 15
AU CENTRE ADMINISTRATIF À SHAWINIGAN

PRÉSENCES :

École des Chutes (Shawinigan)	Manon Trudel
École inst. Antoine-Hallé, de Sainte-Flore, Saint-Paul (Grand-Mère)	Laurence Viry
École inst. Centrale (Saint-Mathieu), Saint-Joseph (St-Gérard-des-Laurentides), Villa-de-la-Jeunesse (Saint-Élie)	Lucie Gélinas
École inst. de la Jeune-Relève, Immaculée-Conception, Saint-Jacques (Shawinigan)	Robert Vadeboncoeur
École inst. de la Passerelle (Notre-Dame-de-Montauban) Le Sablon d'Or (Lac-aux-Sables), Masson (Sainte-Thècle)	Sylvie Huot
École inst. La Croisière (Saint-Séverin), Plein Soleil (Hérouxville), Primadel (Saint-Adelphe)	Isabelle Thiffeault
École inst. Sacré-Cœur, Saint-Louis, Sainte-Élisabeth (Saint-Alexis-des Monts)	Chantal Joly
École inst. Saint-André, Saint-Georges (Shawinigan-Sud)	Yves Dufresne
École inst. Saint-Charles-Garnier, Saint-Joseph (Shaw.)	Sylvie Francoeur
École inst. Saint-Georges (Dominique-Savio, Notre-Dame) (Saint-Georges-de-Champlain)	Line Trépanier
École inst. Saint-Paul, Saint-Sauveur (Shawinigan-Sud)	Sylvie Francoeur
École Marie-Médiatrice (La Tuque)	Martine Caron
École Notre-Dame (Notre-Dame-du-Mont-Carmel)	Danny Bouard
École Notre-Dame-de-l'Assomption (Parent)	Pauline Dallaire
École Sainte-Marie (Saint-Boniface)	Stéphane Roof
École Val-Mauricie (Shawinigan-Sud)	Maryse Vallée

ABSENCES :

École Centrale (La Tuque)	(aucun représentant)
École Champagnat (La Tuque)	(aucun représentant)
École du Rocher (Grand-Mère)	Pierre Lavergne
École inst. de la Vallée-de-Mékinac (St-Roch-de-Mékinac)	(aucun représentant)
La Providence (Saint-Tite)	
École inst. des Vallons (Saint-Paulin, Notre-Dame-de-la- Joie (Saint-Barnabé), Notre-Dame-des-Neiges (Charrette)	Hélène Dion (motivée)
École inst. Lac-à-la-Tortue (Jacques-Cartier, Notre-Dame)	(aucun représentant)
École Jacques-Buteux (La Tuque)	(aucun représentant)
École Laflèche (Grand-Mère)	Renée Lépine

École Paul-Le Jeune (Saint-Tite) Jeanne Châteauvert
Comité consultatif des services aux élèves handicapés Yves Lapointe
et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

SUBSTITUTS :

École inst. Centrale (Saint-Mathieu), Saint-Joseph Josée Lavoie
(St-Gérard-des-Laurentides), Villa-de-la-Jeunesse
(Saint-Élie)
Comité consultatif des services aux élèves handicapés Alain Gervais
et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Est aussi présent, monsieur Jean-Pierre Hogue, directeur général de la Commission scolaire de l'Énergie.

Madame Karine Roy, secrétaire du comité, est également présente.

06.01 PRÉSENCES ET MOT DE BIENVENUE

Madame Sylvie Francoeur, présidente, souhaite la bienvenue aux membres ainsi qu'à monsieur Jean-Pierre Hogue, directeur général de la Commission scolaire de l'Énergie et le remercie de sa présence.

06.02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 52 0305 : Madame Pauline Dallaire propose l'adoption de l'ordre du jour :

- 06.01 Présences et mot de bienvenue.
- 06.02 Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 06.03 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 février 2005 et suivi.
- 06.04 Présence de monsieur Jean-Pierre Hogue, directeur général à la Commission scolaire de l'Énergie.
- 06.05 La place de la religion à l'école. (voir documents joints)
- 06.06 Correspondance.
- 06.07 Période réservée à l'assistance.
- 06.08 Rapport de la trésorière.
- 06.09 Rapport des commissaires-parents.
- 06.10 Rapport du représentant du comité EHDAA.
- 06.11 Rapport des conseils d'établissement et questions des membres.
- 06.12 Rapport des représentants au RRCP (FCPQ) section 04-17.
- 06.13 Rapport de la représentante au comité du transport scolaire.
- 06.14 Congrès du 27 et 28 mai 2005.

- 06.15 Autres sujets (s'il y a lieu) :
-Le soutien à la grève des enseignants
-
06.16 Évaluation de la rencontre.
06.17 Prochaine rencontre.
06.18 Levée de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

06.03 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 FÉVRIER 2005 ET SUIVI

Adoption du
procès-verbal du
15 février 2005

RÉSOLUTION 53 0305 : Madame Manon Trudel propose l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 février 2005 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 15 FÉVRIER 2005 :

Aucun suivi

06.04 PRÉSENCE DE MONSIEUR JEAN-PIERRE HOGUE, DIRECTEUR GÉNÉRAL À LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE.

Monsieur Hogue remercie la présidente pour l'invitation.

En premier lieu, monsieur Hogue commente les raisons pour lesquelles la Commission scolaire a dû procéder à des changements dans les bassins d'alimentation des écoles secondaires Des Chutes et Val-Mauricie. Ces changements sont l'aboutissement d'observations et de réflexions commencées à l'automne 2003 et visent à rééquilibrer le nombre d'élèves par école. La diminution de la clientèle scolaire nécessitait la redistribution des effectifs scolaires (équité du nombre d'élèves dans les écoles). Monsieur Hogue indique qu'un document présentant les chiffres de la clientèle scolaire de 1998 à 2008 environ sera disponible sous peu.

Monsieur Hogue informe les membres que le conseil des commissaires travaille présentement à revoir la situation de toutes les écoles primaires du territoire de la Commission scolaire de l'Énergie et que plusieurs changements sont à prévoir dans les bassins d'alimentation et dans les actes d'établissement. Il y a même la possibilité de fermeture d'école.

À 20 h 10, arrivée de monsieur Stéphane Roof.

Par la suite, monsieur Hogue donne quelques précisions concernant les moyens de pression des enseignants/enseignantes. La Commission scolaire ne se positionne pas en rapport avec les revendications des enseignants/enseignantes mais adopte une attitude de respect envers leurs droits syndicaux. Toutefois, la Commission scolaire surveille de très près à ce que la sécurité des élèves ne soit en aucun temps mise en péril et que les services qu'ils reçoivent soient toujours de qualité. À cette fin, la Commission scolaire demeure en communication constante avec les directions d'école.

Pour terminer, monsieur Hogue répond aux questions des membres du comité.

À 20 h 33, arrivée de madame Sylvie Francoeur (Shawinigan).

Suspension de la
réunion

RÉSOLUTION 54 0305 : À 20 h 34, monsieur Robert Vadeboncoeur propose la suspension de la réunion afin de prendre une pause.

Réouverture de la
réunion

RÉSOLUTION 55 0305 : À 20 h 45, madame Chantal Joly, propose la réouverture de la réunion.

06.05 LA PLACE DE LA RELIGION À L'ÉCOLE

Madame Sylvie Francoeur, présidente, explique la démarche de consultation demandée par la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) concernant la place de la religion à l'école. Elle invite ensuite les membres à exprimer leurs commentaires sur le projet de prise de position de la FCPQ dans ce dossier. Madame Francoeur fera parvenir à la FCPQ les commentaires des membres.

06.06 CORRESPONDANCE

1- Comité EHDAA – nouvelles dates pour les rencontres :

- 23 mars 2005 - 18 mai 2005
- 20 avril 2005 - 15 juin 2005

06.07 PÉRIODE RÉSERVÉE À L'ASSISTANCE

Aucune intervention

06.08 RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Acceptation des
dépenses

RÉSOLUTION 56 0305 : Monsieur Robert Vadeboncoeur propose l'acceptation des dépenses s'élevant au montant de 2 382,61 \$

Adopté à l'unanimité

06.09 RAPPORT DES COMMISSAIRES-PARENTS

Madame Sylvie Huot, représentante du niveau primaire, fait un résumé de la dernière réunion des commissaires tenue le 22 février 2005.

06.10 | **RAPPORT DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ EHDA**

Le représentant, monsieur Yves Lapointe, est absent à la réunion.

06.11 | **RAPPORTS DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT ET QUESTIONS DES MEMBRES**

RAPPORTS DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT

École Marie-Médiatrice, La Tuque, madame Martine Caron, déléguée

Projet Anges Gardiens

Contexte : Plusieurs élèves et parents se plaignaient de problèmes de bousculades et bagarres dans la cours. Un professeur a pris contact avec Alter-égaux, organisme de justice alternative, pour explorer des solutions. C'est là qu'a été mise sur pied la brigade des anges-gardiens.

Objectifs : Impliquer les jeunes dans la solution
Avoir plus de yeux dans la cours

Déroulement : Alter-égaux a développé un plan de sensibilisation pour les 5^e et 6^e années. Un groupe ciblé de jeunes suit une formation pour leur permettre d'apprendre leur rôle et d'effectuer au besoin un minimum d'intervention dans la cour. Alter-égaux fait un suivi régulier auprès de ces jeunes pour discuter des problèmes rencontrés et les solutions à apporter.

Résultats : Après 1 an d'opération, le nombre de plaintes a diminué. Ils pensent maintenant à l'étendre au niveau du secondaire.

École institutionnelle Sacré-Cœur, Ste-Élisabeth, St-Louis, Chantal Joly, déléguée

Le programme d'aide aux devoirs existait déjà dans nos écoles et nous devons nous financer à même le budget. Maintenant avec le nouveau montant alloué par le gouvernement pour l'aide aux devoirs cela va faire en sorte que les montants que nous devons prendre ici et là dans notre budget pourront servir à d'autres départements comme l'éducation spécialisée etc. Probablement qu'il y a moins d'élève que prévu car problème de transport.

École institutionnelle Notre-Dame de la Joie, Notre-Dame des Neiges et Des Vallons, madame Hélène Dion, déléguée

Le programme « Aide aux devoirs » est offert dans nos trois écoles, à raison de trois midis/semaine, ainsi que trois fins de journées/semaine pour deux écoles.

Une finissante universitaire en enseignement se joint à l'équipe-école pour la tâche. L'enseignante, avec l'accord des parents, réfère l'élève au programme. Les critères du Ministère sont respectés, dont l'offre réservée aux élèves du 2^e et 3^e cycle.

QUESTIONS DES MEMBRES

Monsieur Stéphane Roof parle de la présence des policiers au primaire et explique aux membres que le volet répression ne peut s'appliquer au primaire.

Madame Josée Lavoie demande quelques précisions sur le nombre requis de réunions de conseil d'établissement. Madame Sylvie Francoeur, présidente, indique que la loi demande la tenue d'au moins cinq séances par année scolaire (art. 67, LIP). Madame Francoeur donne aussi quelques informations sur le quorum, la remise, l'annulation et la convocation à une réunion du conseil d'établissement ainsi que sur la convocation et l'animation de l'assemblée générale en début d'année scolaire. Elle invite les membres à lire la section « *régie interne* » de leur *cartable de référence* remis à chacun en début d'année.

06.12 RAPPORT DES REPRÉSENTANTS AU RRCP, SECTION 04-17

Une rencontre a eu lieu le 18 février dernier au cours de celle-ci le budget annuel du RRCP, section 04-17 a été voté. La date de la prochaine réunion n'est pas encore connue. Madame Joly mentionne qu'elle remettra à la prochaine réunion du comité de parents les rapports des réunions du conseil d'administration de la FCPQ disponible à ce jour.

06.13 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE DU TRANSPORT SCOLAIRE

Aucune réunion n'a eu lieu.

06.14 CONGRÈS DU 27 ET 28 MAI 2005

Madame Sylvie Francoeur, présidente, apporte quelques précisions au sujet du congrès. Deux personnes du comité de parents seront mandatées pour assister à l'assemblée générale annuelle de la FCPQ qui se tiendra le jeudi 26 mai en soirée et le vendredi 27 mai de 9 h 00 à 17 h 00.

Les réservations à l'hôtel pour le congrès sont strictement pour les délégués/déléguées et substituts au comité de parents. Si d'autres personnes désirent participer au congrès avec le soutien du comité de parents, elles seront logées à l'Université Laval.

Madame Francoeur rappelle que toutes les demandes d'inscription doivent lui être remises à la réunion du 12 avril 2005.

Résolution 57 0305 : Madame Maryse Vallée propose l'adoption des conditions suivantes :

- Les délégués/déléguées et substituts du comité de parents inscrits au congrès seront logés à l'hôtel Lindbergh pour deux (2) nuitées (vendredi et samedi).
- Les deux personnes mandatées pour assister à l'assemblée générale seront logées à l'hôtel Lindbergh pour trois (3) nuitées (jeudi, vendredi et samedi).
- Les repas non inclus dans l'inscription au congrès ou à l'hôtel seront remboursés selon la politique en vigueur à la Commission scolaire de l'Énergie (pièces justificatives demandées).

- Pour les personnes de la région de Parent, les frais encourus (transport et gardiennage), seront remboursés au coût réel (pièces justificatives demandées).
- Si des personnes non membre du comité de parents s'inscrivent au congrès, le comité de parents défraie strictement les coûts d'inscription avec logement à l'Université (4 repas inclus).

Adopté à l'unanimité

06.15 AUTRES SUJETS

Le soutien à la grève des enseignants

Madame Laurence Viry indique qu'elle voudrait que le comité de parents se positionne et donne son appui aux revendications et aux moyens de pression des enseignants/enseignantes. Madame Francoeur, présidente, expose qu'il n'est pas convenable ni souhaitable que le comité de parents donne son appui. Madame Viry questionne s'il était possible que le comité de parents demande au gouvernement de donner les argents réclamés par les étudiants en grève étant donné que la FCPQ leur donne son appui. Madame Chantal Joly, représentante à la RRCP, mentionne qu'à sa connaissance, la FCPQ ne s'est pas prononcée à ce sujet. Madame Francoeur explique la procédure possible par laquelle le comité de parents pourrait faire une telle demande. Les membres expriment le désir de vérifier la position de la FCPQ avant d'entreprendre quelques démarches que ce soit.

06.16 ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Madame Sylvie Francoeur, présidente, invite les membres à compléter la fiche d'évaluation et à la remettre à madame Karine Roy, secrétaire.

06.17 PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le mardi **12 avril** à 19 h 15 à la salle SAINT-MAURICE au centre administratif de la Commission scolaire de l'Énergie.

06.18 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 58 0305 : À 22 h 12, madame Manon Trudel propose la levée de l'assemblée.

Adopté à l'unanimité

Sylvie Francoeur
Présidente

Karine Roy
Secrétaire